☐ Bulletin de Renouvellement 2024
☐ Bulletin d'Adhésion 2024

Nous rappelons que le montant de la cotisation annuelle est pour cette année fixée à : **30,00€.**
Le règlement peut être réalisé :
Soit par chèque bancaire libellé à l'ordre de : **A.A.CGR-GEMS** et adressé directement à notre Trésorière :

A.A. CGR – GEMS
366 ter, rue de Vaugirard 75 015 PARIS

Soit par virement bancaire après avoir inscrit dans la liste de vos bénéficiaires le compte de l'Association avec l'IBAN suivant (sans oublier de renseigner **votre nom, prénom et motif**)

AA CGR-GEMS MME MICHELINE MARCHAND
IBAN :FR76 3006 6105 8100 0102 6760 174 CMCIFRPP

Les cotisations doivent être réglées pour la fin du premier trimestre 2024.
Rappel : le règlement de la cotisation conditionne la participation aux différentes activités proposées par l'Amicale.

Le chèque de renouvellement ou d'adhésion à l'Association doit être accompagné du coupon d'Adhésion, ci-dessous, dûment complété.
Votre carte d'Adhérent vous sera envoyée dès l'enregistrement de votre cotisation.

A.A. CGR-GEMS **COTISATION 2024**

Je vous remets ci-joint un chèque de .....€ établi à l'ordre de : A.A. CGR-GEMS en règlement de ma cotisation d'Adhérent à l'Amicale.

NOM ..... PRENOM…….

Adresse.....…….....

Code postal.....……..……..... Ville…….……

Fixe: .....……..Mobile :……..

Email:……@…….…….

Date de naissance :……/……./……..

Le ……. /……. / …… Signature :

Note : *cochez la case ci-contre* ☐ *si vous ne souhaitez plus recevoir par la poste les fiches d'inscription aux sorties*